

CONSEIL MUNICIPAL

25 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 25 mars, le Conseil Municipal de Fougeré, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CHABOT, Maire de Fougeré.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2019

Etaient présents : Mmes et MM. CHABOT, GUIBERT, SERIN, TOURANCHEAU, MENANTEAU, HERBRETEAU Dominique, HERBRETEAU Jean-Claude, ROBET, CHAMPIN, DELAUNAY, BIRONNEAU.

Absents : Françoise FRAPPIER qui donne pouvoir à Jean-Marie CHABOT
Elise GUILLET qui donne pouvoir à Manuel GUIBERT
Ludovic BOUNAUDET

Secrétaire de séance : Alix ROBET

Affiché et transmis au contrôle de légalité le 27/03/2019

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion précédente

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Approbation du programme de voirie 2019
- convention d'occupation du domaine public avec free
- travaux d'éclairage parking place de l'église - signature d'une convention avec le SYDEV
- travaux de remplacement de la toiture foyer des jeunes attribution du marche

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'ajout de ces quatre points à l'ordre du jour.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2018 - AFFECTATION DU RÉSULTAT **(2019-02-01)**

A l'unanimité, le Conseil Municipal **APPROUVE** le Compte Administratif 2018 de la Commune et **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	142 772.61
A - Résultat de l'exercice	
B - Excédent antérieur reporté	209 292.11
C - Résultat à affecter	352 064.72
D - Solde d'exécution d'investissement D 001 (besoin de financement)	105 409.42
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	37 350
Excédent de financement	
Besoin de financement	68 059.42
AFFECTATION = C	352 064.72
Affectation en réserves R 1068 en investissement	68 059.42
Report en fonctionnement R 002 (au BP 2019)	284 005.30

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE

LOTISSEMENT « L'OREE DU BOIS 4 » 2018 - AFFECTATION DU RESULTAT

(2019-03-02)

FONCTIONNEMENT :

Recettes	133 654,51€
Dépenses	133 654,51€
Résultat 2018	0€

INVESTISSEMENT :

Recettes	79 149,40
Dépenses	130 329,60€
Déficit 2018	51 180,20€
Excédent 2017	15 850,60€
Déficit total	35 329,60€

A l'unanimité, le Conseil Municipal **APPROUVE** le Compte Administratif 2018 du lotissement « L'orée du bois 4 » et **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation 2018 comme suit : Déficit d'investissement reporté : compte 001 (dépenses d'investissement budget 2019) 35 329,60 euros.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 BUDGET PRINCIPAL (2019-03-03)

Le Conseil Municipal :

DECLARE à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

~~~~~

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018- BUDGET ANNEXE- LOTISSEMENT L'OREE**

**DU BOIS 4**  
**(2019-03-04)**

Le Conseil Municipal :

**DECLARE** à l'unanimité, que le compte de gestion du lotissement l'Orée du bois 4 dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

~~~~~

BUDGET PRINCIPAL 2019 (2019-03-05)

A l'unanimité, le Conseil Municipal **VOTE** le Budget Primitif 2019 de la Commune qui s'élève à :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 009 268.20 €	1 009 268.20 €€
INVESTISSEMENT	539 506,62 €	539 506,62 €

~~~~~

**BUDGET PRIMITIF 2019 LOTISSEMENT L'ORÉE DU BOIS 4 (2019-03-06)**

A l'unanimité, le Conseil Municipal **VOTE** le Budget 2019 du Lotissement « l'Orée du Bois 4 » qui s'élève à :

|                | DÉPENSES     | RECETTES     |
|----------------|--------------|--------------|
| FONCTIONNEMENT | 421 912.74 € | 421912.74€   |
| INVESTISSEMENT | 355 981.34 € | 355 981.34 € |

~~~~~

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019 (2019-03-07)

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal propose le maintien des taux d'imposition et vote pour l'année 2019 les taux suivants :

Taxe d'habitation	:	16,34 %
Foncier Bâti	:	15,46 %
Foncier non Bâti	:	38,80 %

~~~~~

#### VOTE DES SUBVENTIONS 2019 (2019-03-08)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les subventions indiquées ci-dessous, pour l'année 2019 :

| BENEFICIAIRES                                           | MONTANTS |
|---------------------------------------------------------|----------|
| Batterie Fanfare Saint Joseph - La Chaize le Vicomte    | 100 €    |
| Amicale des Sapeurs-Pompiers de La Chaize le Vicomte    | 100 €    |
| CCAS (pour subventions œuvres sociales et humanitaires) | 2.000 €  |

~~~~~

PROGRAMME VOIRIE 2019 (2019-03-09)

Le conseiller municipal délégué à la voirie présente le programme de voirie 2019 :

En travaux d'investissement :

- Secteur A La Ricottière
- Secteur C Chemin la Pelonniere coté 2x2
- Secteur D Village de la Pelonnière remise en état des accotements (empierrement uniquement)
- Secteur E Voie en impasse la Pelonnière
- SecteurB création d'une allée piétonne rue des Primevères

En travaux de fonctionnement :

- Les travaux de point à temps

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **EMET** un avis favorable aux travaux de voirie indiqués ci-dessus.

~~~~~

#### ATTRIBUTION MAITRISE D'OEUVRE VOIRIE 2019 (2019-03-10)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **EMET** un avis favorable à ces deux propositions et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés de maîtrise d'œuvre correspondants et tous documents se rapportant à ces affaires.
- **AUTORISE** le cabinet GEOUEST à lancer la consultation des entreprises pour ces travaux.

~~~~~

TRAVAUX D'AMENAGEMENT RUE DES LILAS / DEMANDE DE SUBVENTIONS (2019-03-11)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **EMET** un avis favorable à la réalisation des travaux d'aménagement sus-indiqués,
- **SOLLICITE** au titre de l'enveloppe globale de fonds de concours mode doux une participation de l'Agglomération de La Roche Sur Yon, au titre du fond de concours enveloppe N°1 une participation de l'Agglomération de La Roche Sur Yon et au titre du Contrat Vendée territoire une participation du Conseil Départemental de Vendée,
- **ARRETE** de la manière suivante le plan de financement prévisionnel de cette opération :

DEPENSES TTC EN €		RECETTES EN €	
Coût des travaux d'aménagement de la rue des Lilas	179 270	Fonds de concours Mode doux La Roche sur Yon Agglomération	5 373
		Fonds de concours enveloppe N°1 La Roche sur Yon Agglomération	31 251
		contrat Vendée territoire CD85 :	34 628
		FCTVA Etat	29 407
		Autofinancement	78 611
TOTAL TTC en €	179 270		179 270

TRAVAUX D'AMENAGEMENT CHEMIN DE LA SOULTIERE/ DEMANDE DE SUBVENTIONS (2019-03-12)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **EMET** un avis favorable à la réalisation des travaux d'aménagement sus-indiqués,
- **SOLLICITE** au titre de l'enveloppe globale de fonds de concours mode doux une participation de l'Agglomération de La Roche Sur Yon,
- **ARRETE** de la manière suivante le plan de financement prévisionnel de cette opération :

DEPENSES TTC EN €		RECETTES EN €	
Coût des travaux d'aménagement du chemin de la Soultière	28 356	Fonds de concours Mode doux La Roche sur Yon Agglomération	11 812
		FCTVA Etat	4 652
		Autofinancement	11 892
TOTAL TTC en €	28 356		28 356

~~~~~  
**CONVENTION AVEC VENDEE EAU POUR LA MESURE DE DEBIT DES POTEAUX INCENDIE**  
**2019**  
**(2019-03-13)**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention pour la mesure de débit des poteaux d'incendie 2019 proposée par VENDEE EAU,
- **AUTORISE M** le Maire à signer ladite convention
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2019 chapitre 011 - charges générales

~~~~~  
CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AVEC FREE PARCELLE AC 75
(2019-03-14)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 12 vote POUR et 1 vote CONTRE :

- **APPROUVE** la convention d'occupation du domaine public proposée par FREE pour l'occupation de la parcelle AC75,
- **AUTORISE M** le Maire à signer ladite convention.

~~~~~  
**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PARTENARIALE TRIPARTITE CONCLUE AVEC**  
**L'ASSOCIATION BONBADILOM FOUGERÉ/THORIGNY ET LA COMMUNE DE THORIGNY**  
**POUR LA GESTION DU SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS**  
**(2019-03-15)**

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

**APPROUVE** le projet d'avenant N° 1 à la convention partenariale tel que présenté,  
**AUTORISE M.** le Maire à signer ledit avenant.

~~~~~  
TRAVAUX D'ECLAIRAGE PARKING PLACE DE L'EGLISE
Signature d'une convention avec le SYDEV (2019-03-16)

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

VALIDE le projet de pose d'un mât d'éclairage à deux lanternes place de l'église,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec le SYDEV une convention relative aux modalités techniques et financières de ce projet ,
DIT que les crédits nécessaires à cette opération seront prévus au Budget communal 2019

~~~~~  
**TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA TOITURE FOYER DES JEUNES (2019-03-17)**

le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE DE RETENIR** les propositions suivantes :

- Pour les travaux de désamiantage avant changement de la toiture : entreprise ADS (Amiante Déconstruction Services) située à la Chaize le Vicomte pour un montant de 7 153,30 euros HT soit 8 583,96 euros TTC
- Pour la pose de la nouvelle toiture : entreprise BATI TECK située à Bournezeau pour un montant de 4 675 euros HT soit 5 610 euros TTC.

• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les contrats correspondants.

~~~~~

INFOS DIVERSES

- Affaires générales:
 - Point sur le service accueil de loisirs et cantine.
 - Sécurisation des villages : Des panneaux entrée de bourg seront posés aux Cerisiers et à la Ménardièrre, afin de limiter la vitesse à 50km/h dans ces deux hameaux. La commande est en cours.